



# Traitement Suspension RSA

Par **Pipoune54480**, le **02/04/2019** à **12:20**

Bonjour,

Voilà en mai 2017 j'ai effectué mon changement de situation auprès de la CAF suite à une séparation, on m'a proposé alors de percevoir l'ASF pour mon dernier en échange d'entamer la procédure de fixation de pension alimentaire, chose que j'ai fait. L'audience eu lieu en décembre, le papa ne s'est pas présenté, donc celle-ci a été annulé. Les mois ont passés et la CAF me relançait sans cesse, en Juillet 2018 je leur ai donc annoncé que je ne poursuivrai pas la démarche de fixation et que donc il pouvait me ponctionner mon RSA. Le mois suivant sans aucune réponse de leur part, ni courrier... Je n'avais plus de RSA. Jusqu'à Novembre ou la j'ai commencé a en percevoir un peu. Je me suis donc dit que les sommes de L'ASF étaient remboursées et que je n'avais droit qu'a cette petite somme de RSA. En Janvier j'ai décidé d'interrompre mon CP pour retrouver du travail et là je tombe de haut en voyant qu'en Février il m'est versé que 545€ en tout et pour tout, j'apprends par la suite que mon RSA est finalement suspendu depuis 2017. A aucun moment je n'en étais informé, est-ce normal ? De + dans la foulée je suis allée voir une avocate pour entreprendre une fixation de pension, j'ai envoyé l'attestation a la CAF depuis le 11 février et mon dossier n'est toujours pas traité, est-ce qu'il y a une possibilité d'accélérer les choses ? A ce jour je n'ai toujours que 545€ pour le mois et cela est très difficile avec 2 enfants a charge.

Merci pour votre aide.